

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Déplacement des limites du travail de jour** (art. 10 LTr)

- Adax SA, 2034 Peseux  
Décolletage  
2 ho  
14 mai 2000 au 31 mars 2003 (renouvellement)

### **Travail de jour à deux équipes** (art. 23 LTr)

- Von Roll BETEC SA, 2800 Delémont  
Ateliers de mécanique et de serrurerie  
40 ho  
15 mai 2000 au 31 mars 2003 (renouvellement)

### **Travail de nuit ou travail à trois équipes** (art. 17 ou 24 LTr)

- Von Roll BETEC SA, 2800 Delémont  
Usinage CNC  
3 ho  
14 mai 2000 au 31 mars 2003 (renouvellement)
- Vulliamy SA, 1033 Cheseaux-sur-Lausanne  
Production, conditionnement et étiquetage  
30 ho  
17 juillet 2000 au 21 juillet 2001 (renouvellement)  
Permis avec dérogation en vertu de l'art. 28 LTr
- AISA Automation industrielle SA, 1896 Vouvry  
Usinage CNC  
3 ho  
12 juin 2000 au 31 mars 2003 (renouvellement)

### **Travail du dimanche** (art. 19 LTr)

- Adax SA, 2034 Peseux  
Décolletage  
2 ho  
14 mai 2000 au 31 mars 2003 (renouvellement)

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

## *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45 / 29 50).

---

## **Permis concernant la durée du travail octroyés**

---

### **Déplacement des limites du travail de jour**

Motifs: Exécution de commandes urgentes, horaire d'exploitation nécessaire pour des raisons économiques (art. 10, al. 2, LTr)

- Varmann SA, 2738 Court  
Atelier de décolletage  
5 ho, 2 f  
25 avril 2000 au 31 mars 2003 (renouvellement)

### **Travail de jour à deux équipes**

Motifs: Exécution de commandes urgentes, horaire d'exploitation nécessaire pour des raisons économiques (art. 23, al. 1, LTr)

- Illbruck Production SA, 2950 Courgenay  
Thermoforage  
6 f  
19 juin 2000 au 22 juillet 2000  
Permis avec dérogation en vertu de l'art. 28 LTr
- Multibox SA, 2400 Le Locle  
Département montage  
4 ho, 4 f  
19 juin 2000 au 23 septembre 2000
- Indtec Industrialisation et Technologie SA, 1950 Sion  
Injection plastique, découpage, bobinage, assemblage, traitements  
8 ho, 24 f  
24 avril 2000 au 28 avril 2001

- Indtec Industrialisation et Technologie SA, 1950 Sion  
Découpage  
4 ho, 4 f  
24 avril 2000 au 28 avril 2001
- SAK Auto Kabel AG, 2950 Courgenay  
Usinage, étampage et montage  
20 ho, 6 f  
1er mai 2000 au 5 mai 2001 (renouvellement)  
Permis avec dérogation en vertu de l'art. 28 LTr
- Nivarox-FAR SA, 2400 Le Locle  
atelier de réglage, rue du Dr. Schwab 32, 2610 St-Imier  
4 f  
15 mai 2000 au 19 mai 2001
- Henri Prétat SA, 2900 Porrentruy  
groupes de matriçage à chaud  
4 ho, 2 f  
22 mai 2000 au 26 mai 2001

### **Travail de nuit et travail à trois équipes**

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 17, al. 2, et 24, al. 2, LTr)

- Varmann SA, 2738 Court  
Atelier de décolletage  
1 ho  
25 avril 2000 au 31 mars 2003 (renouvellement)  
Permis avec dérogation en vertu de l'art. 28 LTr
- Indtec Industrialisation et Technologie SA, 1950 Sion  
Injection plastique  
4 ho  
24 avril 2000 au 28 avril 2001  
Permis avec dérogation en vertu de l'art. 28 LTr
- SAK Auto Kabel AG, 2950 Courgenay  
Usinage, étampage et montage  
9 ho  
1er mai 2000 au 5 mai 2001 (renouvellement)
- R. Bourgeois (Suisse) SA, 2950 Courgenay  
Atelier des presses  
6 ho  
28 mai 2000 au 2 juin 2001  
Permis avec dérogation en vertu de l'art. 28 LTr

- Moulins de Granges SA, 1523 Granges-près-Marnand  
Fabrication d'aliments expansés à base de céréales et farines animales  
1 ho  
23 avril 2000 au 28 avril 2001

### **Travail du dimanche**

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 19 LTr)

- Indtec Industrialisation et Technologie SA, 1950 Sion  
Injection plastique  
2 ho  
23 avril 2000 au 28 avril 2001

### **Travail continu**

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 25, al. 1, LTr)

- Tiropack SA, 1680 Romont  
Ligne d'extrusion et ligne de coupage  
20 ho  
21 mai 2000 au 12 janvier 2002 (modification)

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

### *Voies de droit*

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous, pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45/29 50).

4 juillet 2000

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail (nur d+f)**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2000
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	26
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	04.07.2000
Date	
Data	
Seite	3452-3455
Page	
Pagina	
Ref. No	10 124 682

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.